
COMMUNIQUÉ DE PRESSE HEBDOMADAIRE

Granby, le 29 mai 2020– La Ville de Granby suit et respecte les consignes émises par le gouvernement provincial concernant la reprise graduelle des activités en raison du contexte actuel. Elle met tout en œuvre pour remettre en place les activités relevant de sa compétence approuvées par le gouvernement.

Terrains de pétanque, de tennis, de *pickleball* et de fer

Les activités sportives et récréatives reprennent de façon graduelle. Dès le 1^{er} juin 2020, le terrain de pétanque situé au centre Louis-Choinière, de même que les terrains pour jouer au fer seront de nouveau accessibles. La pratique de ces deux activités sera néanmoins libre.

Nous vous annonçons vendredi dernier la réouverture des terrains de tennis et de *pickleball* au tennis Saint-Luc. Depuis ce matin, les adeptes de ce sport peuvent profiter de cinq terrains de tennis supplémentaires. En fait, ce sont les terrains situés au Mont-Sacré-Cœur qui sont désormais accessibles à la population, et ce, gratuitement.

Rappelons que l'accès aux terrains de tennis Saint-Luc est gratuit et limité à la pratique libre en simple seulement. Pour en profiter, vous n'avez qu'à vous rendre sur place, soit réserver au www.tennisgranby.com ou téléphoner au 450 777-5560. Concernant les terrains de *pickleball*, les amatrices et les amateurs n'ont qu'à se présenter sur place du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, et les samedis et dimanche, de 9 h à 17 h, pour pratiquer leur activité.

Skatepark

Le *skatepark* situé sur la rue Saint-Urbain est de nouveau accessible aux adeptes de midi à 21 h, tous les jours. Une personne responsable sera sur place pour animer le *skatepark* et s'assurer que les consignes sont bien respectées. De la signalisation a d'ailleurs été installée sur le site.

Réouverture de la bibliothèque Paul-O.-Trépanier

La bibliothèque Paul-O.-Trépanier rouvrira de manière progressive à compter du 1^{er} juin prochain.

Dès le lundi 1^{er} juin à 12 h 30, la chute à livres sera rouverte, et il sera possible de réserver des documents à distance grâce au catalogue de la bibliothèque ou en communiquant avec le personnel de la bibliothèque durant les heures d'accueil au 450 776-8320.

D'emblée, nous tenons à préciser que tous les documents empruntés avant la pandémie ont été renouvelés pour l'ensemble des usagers et des usagers jusqu'au 21 juin prochain, de sorte qu'il n'y aura aucuns frais de retard jusqu'au 21 juin 2020. Ce faisant, nous vous demandons d'éviter de vous précipiter à la bibliothèque pour le retour de vos livres et de vos documents.

Puisqu'il ne sera pas possible de circuler librement dans la bibliothèque, les retours se feront exclusivement par le biais de la chute à livres. Les personnes qui ont fait des réservations seront contactées pour récupérer leur prêt. Sans réservation, personne ne pourra entrer dans la bibliothèque.

Tous les livres et les documents retournés seront mis en quarantaine par mesure préventive pour une période de quatre jours. Lorsque la chute à livres aura atteint sa limite, elle sera fermée pour rouvrir le lendemain.

Le paiement des pénalités de retard et des documents perdus est suspendu jusqu'au 1^{er} septembre prochain, et les cartes-loisirs bloquées par faute de paiement seront renouvelées temporairement et donc fonctionnelles.

Carte-loisirs

La bibliothèque Paul-O.-Trépanier n'émettra pas de carte-loisirs au comptoir. Pour les services qui touchent le renouvellement et l'émission de carte-loisirs, vous devez utiliser les formulaires en ligne accessibles sur notre site Internet. Pour toute information liée aux services de la carte-loisirs, nous vous invitons à composer le 450 375-4661.

Mobilier et accessoires urbains

Le mobilier et les accessoires urbains sont de nouveau accessibles à la population, à l'exception des aires de jeux pour enfants qui demeurent fermées. Bien que les risques de transmission du virus soient faibles au simple contact des installations extérieures (bancs, tables, rampes, fontaines), nous demandons aux citoyennes et aux citoyens de respecter les mesures d'hygiène et la distanciation sociale.

Granby à l'écoute !

La formule du service **Granby à l'écoute !**, implanté au début de la pandémie, sera modifiée afin de l'adapter aux besoins actuels. Dès le lundi 1^{er} juin prochain, le personnel ne contactera plus les citoyennes et les citoyens, mais il sera toujours possible de composer ce numéro au 450 361-6111 pour obtenir des informations.

Patrouille verte

De retour depuis le 25 mai dernier, la patrouille verte va sillonner les rues et les parcs de la ville en vélo selon des horaires variables, afin de faire appliquer la réglementation sur l'arrosage, le contrôle des animaux dans les parcs, principalement les Boisés Miner, les parcs Terry-Fox et Daniel-Johnson. Le respect de certains règlements sur l'urbanisme et l'environnement comme les pesticides fait également partie de leur mission. La patrouille verte a le pouvoir de donner des constats d'infraction aux contrevenants.

Formulaires – Permis et inspections

De nouveaux outils numériques en ligne ont été mis en place pour les demandes de permis et inspections. Ils sont mieux adaptés aux nombreux besoins de la part des citoyennes et des citoyens pour formuler une demande. Ils se retrouvent tous sur l'onglet Permis en ligne et Formulaires. Veuillez noter que dans les circonstances actuelles, nos délais de traitement sont plus longs qu'à l'habitude. Merci de votre patience dans l'attente de nos réponses.

Parc canin

Le parc canin sera également accessible dès ce samedi matin, le 30 mai, dès 8 heures.

Relations médiatiques

Pour toute demande médiatique supplémentaire, communiquez avec Marc Antoine Morin, chef de la Division des communications par message électronique au communication@granby.ca.

(30)

Source : Marc Antoine Morin
Chef, Division communications
Ville de Granby
450 775-5549